



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 16 décembre 2021

Présents : Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA- -Nelly GUILLET -Rachel MAGNIN-Nicolas MORFIN -Dominique GUILLET-Magalie ANTRESSANGLE-Anthony AUDRAPT-Delphine FAUCHEUX-

Secrétaire de séance : Nelly Guillet

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey – Philippe TIMSONET-FREL Samuel-

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

Rajout à l'ordre du jour : Point Urbanisme

1. Approbation PV des conseils municipaux du 18 & 23 novembre 2021- **soumise au vote- approuvé à l'unanimité**
2. Désignation Secrétaire de séance- Nelly GUILLET
3. Déneigement :
 - Bilan intermédiaire début d'hiver : Un premier bilan est dressé, au vu de la situation et des dispositions mises en place, on a vécu des journées compliquées, ce n'est pas faute d'avoir alerté le conseil départemental, il faut donc en tirer les conclusions et revoir le système d'organisation.
Rachel MAGNIN interpelle sur la problématique des barrières et les conséquences des habitants qui habitent à proximité de ces barrières – cette compétence n'est pas du ressort de la commune mais T Ottenheimer informe avoir demandé des compléments d'informations au Conseil Départemental et souhaite une réunion de travail pour affiner l'organisation- en attente d'un échange avec les routes pour le déploiement de ce dispositif - ce dispositif n'est pas encore opérationnel-
 - Marché déneigement voirie communales secteur Villandet-Charose-Préhistoire : une seule entreprise a répondu : GAEC MAG&GUS – le tarif proposé est de 110€ TTC/heure avec une immobilisation de 550.00€/mois- Suite à la réunion de la Commission d'Appels d'Offres, cette dernière propose de ramener le marché à 1 an, Compte tenu des incertitudes sur l'organisation pour l'année prochaine sur la période du 17 décembre 2021 au 15 avril 2022- **soumise au vote- approuvé à la majorité** –(Magalie ANTRESSANGLE ne participe pas au vote)
 - Constitution groupe de travail préparatoire hiver 2022-2023 : il va y avoir plusieurs questions à traiter : technique/ organisation/ relationnel avec le CD 26- une réunion pour présenter du matériel est prévu le 22/12 à la chapelle en Vercors avec Dauphiné poids lourds- il est proposé de créer un groupe de travail élus- techniciens-habitants pour débattre sereinement des besoins et des moyens à mettre en place pour la saison prochaine.



- Point demande Mr MURAT qui souhaite obtenir le déneigement de son accès privé comme cela se faisait auparavant quand le bus scolaire manœuvrait sur cette plateforme – Considérant désormais que l’arrêt du bus scolaire ne se fait plus en saison hivernal au château mais au carrefour de la route départemental, considérant que la commune déneige l’accès aux containers poubelles, les élus à l’unanimité rappelle que les parties privatives ne sont pas déneigées par la commune, **soumise au vote- approuvé à l’unanimité**
- 4. Chapelle de la Mûre : proposition de recherche de financements participatifs : Philippe TIMSONET propose de recourir à un financement participatif pour abonder la part communale restante (soit 10 000€) – il propose de retenir le site DARTAGNAN pour monter ce projet- pour que projet puisse aboutir, il doit être attractif et pas exorbitant pour le donateur-une commission de 5 à 8% est prélevée sur la cagnotte lorsque le montant prévu est atteint. La communication de ce projet est primordiale pour atteindre le but. Une forme de remerciement doit être prévue, les dons sont défiscalisés-il est proposé de délibérer sur ce projet **soumise au vote- approuvé à l’unanimité-** pour information réunion prévue vendredi 17 avec VESPA pour le projet des moulins
- 5. Assurance : approbation avenant marché le marché assurance arrive à son terme au 31/12/2021, il est proposé d’intégrer un marché global avec la CCRV mais ce dernier n’interviendra que courant 2022, aussi afin de ne pas rester sans assurance (!) il est proposé de prendre un avenant à ce marché et de prolonger pour un an notre engagement avec les deux assureurs de la commune **soumise au vote- approuvé à l’unanimité-**
- 6. Convention entretien routes forestières – suite aux diverses réunions organisées avec l’ONF et les communes de Die et Marignac, un projet de convention pour l’entretien des routes forestières est proposée, cette convention permet d’acter officiellement qui fait quoi et les travaux d’investissement à programmer sur le mandat. Denis Pellissier souhaite renégocier certains points de cette convention, en accord avec la commune de Die – ce point est donc ajourné
- 7. Délibération Frais de Secours : comme chaque année l’EPIC nous demande de délibérer pour appliquer les frais de secours, qui devraient normalement nous être facturés afin que nous puissions ensuite les refacturer aux personnes accidentées **soumise au vote- approuvé à l’unanimité-**
- 8. Projet Aménagements Urbains : traversée de village : un groupe de travail doit se réunir pour caler précisément le projet de traverses de village – validation calendrier d’intervention du bureau d’études – rajout réunion le 18 janvier au matin-prévoir une communication in situ pour présenter le projet plus abouti
- 9. New Deal : la commune doit statuer sur l’emplacement de l’antenne du Col de la Chau (souhaitons nous donner suite à ce projet)- le PNRV est réticent sur la hauteur de cette antenne-

Un bail de location de cette parcelle est proposée – si ce projet est validé, il conviendra de délibérer pour raccorder ce pylône au réseau électrique (délibération via le SDED pour extension du réseau) / il conviendra aussi de se positionner sur le projet d’une 2ème antenne relais sur le secteur de l’échaudât- Après discussion et présentation de ces 2 projets, la hauteur des antennes posent de vrais impacts visuels dans le paysage, il est donc proposé de Rejeter des 2 propositions de pose d’antenne relais pour couvrir les zones blanches- **soumise au vote- approuvé à l’unanimité-** ces deux zones vont donc rester sans couverture de téléphonie mobile.



10. Voirie :

- Fond de concours à valider : Dans le cadre du transfert de compétence vers la communauté des communes les voiries communales sont donc de la compétence de cette dernière, la commune reste décideur sur les travaux à réaliser. L'enveloppe prévue en 2020 et 2021 n'est pas suffisante pour absorber les travaux réalisés sur le chemin du chaumas (plus de 21 000€ TTC pour mémoire) la commune doit donc verser 6638€ de fonds de concours à la CCRV pour les travaux d'investissement pour abonder l'enveloppe consommée **soumise au vote- approuvé à l'unanimité**

- Bilan travaux 2021 :

DEPENSES D'EXPLOITATION	2020	2021
Enrobé à froid 06/06		1 774.40
Enrobé à froid 15/09		717.60
Elagage lamier		2 000.00
Fauchage SARL GUILHOT		2 160.00
Epaulement de l'enrobé chemin de Chaumat (MO 17h)		1 829.00
Emplois partiels 2020 SAS CHEVAL	6 226.72	63.08
Emplois partiels 2021 SAS CHEVAL		3 372.20
TOTAL des dépenses	6 226.72	11 916.28

DEPENSES INVESTISSEMENT	2020	2021
Travaux d'investissement 2021 (Chemin de chaumat)		21 673.00
Travaux d'investissement 2022-2026		
TOTAL des dépenses	0.00	21 673.00

11. Urbanisme : point sur les dossiers litigieux = une demande de retrait de ces autorisations a été transmis à la commune par la préfecture - il est donc proposé de retirer 2 des 3 autorisations pour répondre à ces injonctions, la 3^{ème} demande étant jugée inconcevable par les élus

12. Musers: demande d'autorisation passage petit Sagnat et grand Sagnat

Ok sur la neige uniquement et obtenir les autorisations auprès des privés – petit sagnat et piste qui remonte au Lauzet

Soumise au vote 9 pour la proposition du triangle et uniquement en période de neige – 1 contre (Denis Pellissier ok pour tout (hiver et été))

13. Motion de soutien Musée de la Résistance de Romans -ajourné

14. Point sur location terrains communaux = SAFER modalités à voir pour les terrains concernés dans ce bail – réflexion à mener sur ces terrains- quelles méthodologies utiliser ? prévoir une commission environnement en début d'année

15. Comptes rendus réunions

Point réunion station : liaison Vassieux- frache damnée/ ouverture des stations ce we sauf le télésiège au col de rousset car pas de personnel avec pass sanitaire pour évacuer en cas de soucis sur télésiège- mise en place de navette depuis valence et Montélimar- dérogation collégiens pass sanitaire refusé par la préfecture sur les stations -



Réouverture Piroulet le 18 décembre- arrêté ouverture et arrêté de mis en demeure pour les travaux non réalisés- l'internat du collège sera hébergé au Piroulet à compter du 3 mai pendant la période des travaux de l'internat –

CCRV : Audit des services- un recrutement d'un DGS

Manifestation Euro Ecole : maintien de la manifestation avec protocole très strict

Petit déjeuner des habitants : retour sur cette 1^{ère} rencontre fructueuse

Compost : suite à cette rencontre, la commune a réaffirmé son intérêt de s'inscrire dans cette démarche- 2 sites devraient être définis sur Vassieux- pour le moment 1 site va être équipé –des formations doivent être menées-

16. Questions diverses & tour de table

Nicolas MORFIN : point rencontre avec Euro pour mise en place d'une convention

Rachel MAGNIN : réfléchir à relancer un repas des anciens / problème sur le manque de ventilation et de moisissures dans les appartements communaux

Denis PELLISSIER : compte rendu commission environnement ccrv : compost- nouvelles modalités du tri et aménagement des colonnes de tri – des augmentations des taxes om sont prévues à partir de 2022 (augmentation de 5€) -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00

- La secrétaire de séance, Nelly GUILLET

